



**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn**

Séance du 12 décembre 2025

Date de la convocation : 5 décembre 2025
Nombre de délégués en exercice : 65

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mohamed AMARA, Patrick BALDAN, Muriel BAREILLE, Jean-Marie BERCHON, Marie-Pierre CABANNE, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Frédéric CLABÉ, Jean-Yves COURREGES, Valérie DEJEAN, Jean-Marc DENAX, Marc DUFAU, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Claude LACOUR, Daniel LACRAMPE, Sandrine LAFARGUE, Francis LANSALOT-MATRAS, Yves LARROUTURE, Marlène LE DIEU DE VILLE, Xavier LEGRAND-FERRONIERE, Véronique LISPOS-SALLENAVE, Patrice LAURENT, Marie-Claire NÉ, Jean-Louis PERES, Carine SARRIQUET, Alain TREPEU, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Fabienne COSTEDOAT-DIU (a supplié Bertrand VERGEZ-PASCAL), Victor DUDRET (a supplié Claude FERRATO), Michel MINVIELLE (a supplié Serge CASTAIGNAU), Maryse PAYBOU (a supplié Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Philippe FAURE (a supplié Francis PEES), Jean-Loup FRICKER (a supplié Patrick BURON), Régis LAURAND (a supplié Eric SAUBATTE), Jeannine LAVIE-HOURCADE (a supplié Philippe LALANNE), Pierre SOLER (a supplié Valérie REVEL).

Etaient excusés :

Lydie ALTHAPÉ, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Arnaud JACOTTIN, Jean-Simon LEBLANC, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Nicolas PATRIARCHE, Bernard PEYROULET, Josy POUEYTO, Didier REY.

Etaient absents :

Henri BELLEGARDE, Michel BERNOS, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Katty BROGNOLI, Marc GAIRIN, Didier LARRAZABAL, Jérôme MARBOT, Fernand MARTIN, Elisabeth MIQUEU, Monique MOULAT, Martine RODRIGUEZ, Monique SEMAVOINE.

Etaient représentés :

François BAYROU a donné pouvoir à Patrice LAURENT, Isabelle LAHORE a donné pouvoir à Sandrine LAFARGUE.

Secrétaire de séance : Jean-Louis PERES

N°1 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs,

I - Les actions marquantes de l'année 2025

Au cours de l'année 2025, le Pays de Béarn a connu des avancées importantes sur les projets suivants :

- **Prospectiv'Eau**

Démarrée en 2024, l'étude entre dans sa dernière phase avec la livraison d'un plan d'actions en janvier. Les phases 1 et 2 ont pu être présentées dans les territoires ; ces premiers résultats ont suscité un intérêt fort pour la démarche. Cette démarche est d'ailleurs très suivie par les acteurs de l'eau potable avec qui cette étude est portée. L'appropriation du plan d'actions sera primordiale.

- **Projet Alimentaire Territorial et Lo Topin !**

Après un travail exploratoire et de préfiguration avec les acteurs du monde agricole, le Projet Alimentaire Territorial met en place ses premières actions, notamment sur :

- la question du foncier et de la transmission : une étude a permis d'élaborer une feuille de route sur ces sujets du foncier avec et pour les acteurs. Sensibilisation des élus, accompagnement des structures maraîchères font partie des actions envisagées.
- la restauration collective : en lien avec la démarche « Manger Bio et Local » portée par le CD64 et l'ADM64, des réunions territoriales ont été organisées et ont réuni près de 80 structures de restauration collective. Rappel de la réglementation, échanges de bonnes pratiques étaient au menu. Le défi locavore et bas-carbone qui sera relevé par 14 établissements béarnais sera un bon test pour juger de la capacité du territoire à fournir ses cantines.
- la valorisation du patrimoine culinaire béarnais auprès des élèves béarnais : 10 écoles ont pu expérimenter cette mallette pédagogique « Lo topin, A hum les marmites » en 2025. Les attentes sont nombreuses et près de 30 classes se sont positionnées pour 2026. Une formation à la langue béarnaise et à l'animation de la mallette a été suivie par 17 animateurs qui interviendront au sein des écoles (et médiathèques).

- **Projet de valorisation du site de l'ancien camp de Gurs**

La signature du marché de maîtrise d'œuvre a lancé la dernière phase des études préalables. En parallèle, un grand nombre de partenaires et d'institutions ont été rencontrés et des coopérations ont déjà été menées en 2025 (formation laïcité et valeur de la république en lien avec l'ADM64). Des actions de formation des agents de l'Etat et de l'Education Nationale ont également été proposées au ministère des Armées et ont été retenues. Grâce à l'obtention du POCTEFA, d'autres actions partenariales sur la recherche et l'offre pédagogique pourront être expérimentées avec des partenaires publics des Pyrénées-Atlantiques, de Navarre et d'Euskadi. Ces premiers retours positifs donnent des éclairages intéressants pour le travail mené sur le modèle économique du futur établissement.

- **Obtention de trois programmes européens**

Le Pays de Béarn s'est positionné sur deux programmes européens cette année (SUDOE et POCTEFA). Les trois projets déposés ont été retenus ; le Pays de Béarn étant chef de file. Ces fonds permettront de poursuivre des actions qui avaient été mises en suspens ces dernières années (patrimoine culturel et préservation du ciel étoilé) et de conforter les actions entreprises dans le cadre du projet de valorisation du site de l'ancien camp de Gurs.

II - Le cadrage politique des orientations budgétaires

Pour cette année charnière, il est proposé de donner priorité aux actions engagées qui fonctionnent et en particulier de poursuivre les actions marquantes listées précédemment.

III - Les actions prévues pour 2026

Les actions prioritaires

Sur la base des éléments de cadrage politique et dans la lignée des actions marquantes 2025, les actions suivantes ont été identifiées comme prioritaires :

• **Projet de valorisation de l'ancien camp de Gurs**

A ce stade, le projet est évalué à 7 400 000 € TTC ; soit 6 166 666 € HT avec le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses prévisionnelles en € HT		Recettes prévisionnelles en € HT		
Frais divers	153 240,00 €	Etat	2 500 000,00 €	41%
Etudes	919 722,25 €	Région	1 500 000,00 €	24%
Travaux	3 595 999,45 €	Ministère des Armées - fonds antisémitisme	189 000,00 €	3%
Equipements	1 497 704,50 €	POCTEFA	520 000,00 €	8%
		Ministère des Armées - réseaux des mémoriaux	246 666,65 €	4%
		Autofinancement	1 210 999,56 €	20%
TOTAL HT	6 166 666,20 €	TOTAL HT	6 166 666,20 €	100%

L'enjeu pour 2026 sera que les nouveaux élus aient l'ensemble des éléments pour se positionner quant à passer à la phase travaux (ou pas). Il est important que les éléments sur l'investissement mais aussi sur le fonctionnement soient établis.

Ainsi sur l'investissement, le Pays de Béarn portera les actions suivantes :

- Esquisse définitive, Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Détailé par l'équipe de maîtrise d'œuvre ;
- Scénario muséographique définitif par l'équipe de muséographie ;
- Etudes techniques complémentaires à réaliser.

Les éléments financiers seraient les suivants, un tirage sur le CPER est attendu pour limiter l'autofinancement :

INVESTISSEMENT	Déficit d'investissement (inclus RAR)	307 032,70 €	Excédent d'investissement	193 003,78 €
	Gurs		Couverture du besoin de financement (1068)	13 790,77 €
	MOE - jusqu'à la phase APD	200 476,30 €	Virement de la S ^e de fonct	
	ESQ			13 790,77 €
	APS	20 157,44 €	Gurs	
	APD		CPER - Gurs (50% MOE signée)	100 238,15 €
	Muséographie	68 451,90 €	Région	
	Etudes complémentaires (35% MOE)			
		111 866,95 €		
		90 000,00 €		
		16 556,40 €		
				307 032,70 €

Du côté du fonctionnement, il s'agira de renforcer l'animation de la démarche.

Celle-ci vise à aller vers les partenaires potentiels, préfigurer des actions du futur établissement avec eux pour crédibiliser le projet et les impliquer sur le possible fonctionnement de l'établissement. Un autre sujet concerne la recherche de financements autres pour l'établissement (fonds européens et mécénat).

L'obtention du POCTEFA MITHIC sera un catalyseur de ces coopérations entre structures publiques des Pyrénées-Atlantiques, de Navarre et du Pays Basque, qui permettront de travailler sur la recherche et l'offre pédagogique du futur établissement. Ces ressources rendront possible le recrutement d'un chargé des publics et de financer en partie ces actions primordiales pour le futur établissement.

Ingénierie 2026	ETP	Dépenses	Recettes	Reste à charge
GURS	2,50	254 461,87 €	91 497,97 €	162 963,91 €

- Projet Alimentaire Territorial et Lo Topin !**

Les avancées connues en 2025 méritent d'être poursuivies. Ainsi pour 2026, priorité sera donnée, dans un premier temps :

- o aux suites de l'étude foncière avec des temps de sensibilisation des nouveaux élus, l'accompagnement des structures maraîchères et l'organisation d'un évènement avec des cédants et porteurs de projets,
- o à la restauration collective dans la même veine que 2025,
- o à l'organisation du temps collectif de l'animation « Lo topin » où toutes les écoles se retrouveront au printemps à Oloron.

Ces actions seront portées par 1 ETP.

Budget 2026	ETP	Dépenses	Recettes	Reste à charge
PAT	1,00	106 000,00 €	74 200,00 €	31 800,00 €

- Prospectiv'Eau**

L'étude sera livrée en tout début d'année. L'enjeu pour 2026 sera de permettre aux nouveaux élus de s'approprier les conclusions de l'étude et de s'emparer du plan d'actions. Un premier travail sera réalisé en février avec les élus actuels pour favoriser ce passage de témoin via la réflexion autour d'une charte d'engagement. Des actions de sensibilisation seront également envisagées autour de l'été pour partager cette étude avec les nouveaux exécutifs des 56 structures gestionnaires de l'eau potable en Béarn. Une enveloppe de 15 000 € est prévue avec un appui possible à 75% des fonds SUDOE dans le cadre du projet Gest'Eaur.

- La mise en œuvre des actions relatives aux projets européens obtenus**

Mis en suspens faute de ressources, l'obtention des fonds européens SUDOE et POCTEFA au cours de l'année 2025 permettra de poursuivre les dynamiques engagées en 2022-2023 sur les questions du patrimoine culturel immatériel et de la préservation du ciel étoilé :

- o La nuit sous un autre jour / POCTEFA PYRE-NEIT : Près de 50 000 € (ETP + prestations) sont prévus pour mener à bien les premières actions sur ce projet de trois ans financés à 65% par l'Europe.
- o Le projet SUDOE Respira : Près de 85 000 € (ETP + prestations) sont prévus pour ce projet démarré le 1^{er} juin 2025 financés à 75% par l'Europe (projet de trois ans).

Les autres actions prévues

- Communication**

Le temps consacré à la communication ayant été réduit, le volet communication se limitera à des dépenses incompressibles (maintenance du site internet), à la poursuite de la campagne photographique annuelle (alimentation de la photothèque) et une dernière prestation pour compléter les outils de communication Béarn (achat des droits de photos).

Une enveloppe est prévue pour l'accueil des nouveaux élus et l'accompagnement à l'élaboration de la future feuille de route.

- Animation du conseil de développement**

Un appui au conseil de développement a pu être organisé pour les accompagner dans leurs travaux. Une enveloppe de 20 000 € est réservée pour des prestations diverses dont ils auraient besoin. Les fonds LEADER viendront financer ces dépenses en partie.

Budget 2026	ETP	Dépenses	Recettes	Reste à charge
CODEV	0,30	35 240,00 €	31 222,79 €	4 017,21 €

Le portage d'ingénierie pour ses membres

Le Pays de Béarn porte l'ingénierie du syndicat mixte du Grand Pau ainsi que l'animation des deux GAL (Lacq-Orthez Béarn des Gaves et Grand Pau). Ce sont au total 5 ETP du Pays de Béarn qui sont dédiés à ces actions pour un budget total de :

Budget 2026	ETP	Dépenses	Recettes	Reste à charge
SM Grand Pau	2,00	136 750,00 €	136 750,00 €	- €
GAL	3,00	145 160,00 €	126 600,00 €	18 560,00 €

Il est à noter que l'animation des GAL est une action à la carte financée par la CC Lacq-Orthez et Béarn des Gaves d'un côté et par la CA Pau Béarn Pyrénées, la CC Luys en Béarn et la CC Nord-Est-Béarn.

Les frais transversaux et de structure

Au sein de cette section se retrouvent les frais de personnel transversaux (secrétariat, RH, comptabilité, direction...) pour 1,05 ETP ainsi que les frais de structure estimés à 110 k€. Ces derniers comprennent les charges de gestion courante telles que le loyer, les charges locatives, les assurances, les fournitures, les frais de déplacements des agents, les frais liés au véhicule de service, les frais de formation, de publication et de documentation notamment ainsi que la dotation aux amortissements et une provision pour charges exceptionnelles.

Budget 2026	ETP	Dépenses	Recettes	Reste à charge
Transversal / Structure	1,05	175 595,00 €	- €	175 595,00 €

IV - Les grands équilibres du budget au stade des Orientations Budgétaires

Le financement des actions présentées ci-dessus est détaillé comme suit :

Section investissement

INVESTISSEMENT	Déficit d'investissement (inclus RAR)		Excédent d'investissement	193 003,78 €
	Gurs	Couverture du besoin de financement (1068)		
	MOE - jusqu'à la phase APD	Virement de la S ^e de fonct		13 790,77 €
	ESQ			
	APS			
	APD			
	Muséographie	Gurs		100 238,15 €
	Etudes complémentaires (35% MOE)	CPER - Gurs (50% MOE signée)		
		Région		
				307 032,70 €

Section fonctionnement

Budget 2026	ETP	Dépenses	Recettes	Reste à charge
PROMOUVOIR	0,90	149 520,00 €	129 016,36 €	20 503,64 €
Communication	0,10	57 890,00 €	34 250,77 €	23 639,23 €
Tourisme	0,00	- €	- €	- €
Identité culturelle	0,80	91 630,00 €	94 765,59 €	- 3 135,59 €
DEVELOPPER	1,10	141 688,00 €	74 200,00 €	67 488,00 €
ESRI	0,05	3 630,00 €	- €	3 630,00 €
Attractivité économique	0,05	32 058,00 €	- €	32 058,00 €
PAT	1,00	106 000,00 €	74 200,00 €	31 800,00 €
ANTICIPER	1,15	93 315,00 €	65 604,17 €	27 710,83 €
Amenagement et Prospective	0,05	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
Mobilités	0,05	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
Transitions écologiques	1,05	85 315,00 €	65 604,17 €	19 710,83 €
GURS	2,50	254 461,87 €	91 497,97 €	162 963,91 €
SM Grand Pau	2,00	136 750,00 €	136 750,00 €	- €
GAL	3,00	145 160,00 €	126 600,00 €	18 560,00 €
CODEV	0,30	35 240,00 €	31 222,79 €	4 017,21 €
Transversal / Structure	1,05	175 595,00 €	- €	175 595,00 €
	12,00	1 131 729,87 €	654 891,28 €	476 838,59 €

3 ETP seront consacrés aux actions « Promouvoir », « Développer » et « Anticiper ». 2,5 ETP, incluant le recrutement d'un chargé de l'offre pédagogique, animeront le projet de valorisation du site de l'ancien camp de Gurs. Enfin, 5 ETP seront dédiés à l'ingénierie que porte le Pays de Béarn pour ses membres (SCOT et GAL LOBG et Grand Pau).

Ces équilibres permettent de maintenir l'enveloppe des contributions demandées aux membres financeurs au même niveau que l'année 2025 (476 838,59 €).

Il appartient donc au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir se prononcer sur les orientations budgétaires exposées ci-dessus.

L'assemblée prend acte du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2026.

Suivent les signatures

Pour extrait Conforme,

Pour le Président empêché,



Patrice LAURENT, Vice-Président

Le Secrétaire de séance,



Jean-Louis PERES